

LE VIGNOBLE DE SAINT-ÉLOI APRÈS LA RÉVOLUTION

Raymond ANDORRE père, ménager habitant du hameau de Garrabet dans les plaines du faubourg du Bout du Pont d'Albi, décède le 1^{er} novembre 1790 et lègue ses biens à ses sept enfants, dont Raymond ANDORRE fils, qui cultive les vignes de Saint-Éloi à Cunac (appartenant alors à la commune de Saint-Juéry).

Parmi les biens laissés se trouvent :

« ...un petit domaine situé dans l'étendue de la commune de Saint-Juéry lieudit à Saint-Éloi de contenance de dix neuf sétérées cinq mesures un boisseau (environ 11 hectares) en pré ou en vigne sauf un petit jardin, sur lequel bien il y a une maison pour le maître et pour le colon, une écurie avec une grange au-dessus, un tinal (cellier) et un chai... »

La « vaisselle vinaire » comprend :

« ...quatre cuves, dont deux placées au chai de Saint-Éloi, décuivant, une dix-sept pipes (environ 150 hl) et l'autre onze (environ 100 hl).. »

Les « récoltes et provision de bouche » consistent en :

« ...soixante dix setiers de blé froment (environ 84 hl) ; deux setiers blé seigle (environ 2,5hl) ; cent barriques de vin (environ 463 hl) ; vingt setiers menus grains de toute espèce comme millet, fèves, vesces, pois, haricots et pois carrés (environ 24 hl) ; vingt trois mille trois cents poires de pastel vendues à raison de vingt livres le millier, ce qui donne la somme de quatre cent soixante dix livres ; vingt cinq charretées de foin enfermées, tant dans la grange du Bout du Pont que dans celle de Cunac ; des provisions en cochon, canard, dindon et huile de noix... »

Le produit de la vigne de Saint-Éloi est évalué à soixante et une barriques de vin blanc ou rouge (environ 282 hl). Les « copartageants » (héritiers) sont reconnaissants à l'égard du labeur de leur frère aîné, Raymond ANDORRE :

... « Considérant qu'outre les dépenses extraordinaires que les circonstances du temps ont entraîné, soit à l'époque de la culture faite l'année dernière aux vignes, soit lorsqu'il a fallu faire le vin, les copartageants sont d'ailleurs très redevables dudit produit aux travaux personnels d'ANDORRE fils, ainsi qu'aux peines et soins qu'il s'est particulièrement donné pour lesdites vignes. Que, dès lors, s'il ne peut être aussi favorablement traité qu'un colon, doit-il au moins trouver dans le susdit produit une indemnité à raison des susdits soins et travaux, ne paraissant pas juste que lesdits copartageants s'enrichissent de ses sueurs. Par toutes des considérations et après avoir pesé toutes raisons avec détail et réflexion, nousdits arbitres ordonnons que ledit ANDORRE aîné remettra à ses frères et sœurs vingt et une barriques (environ 97 hl) vin pur rouge et à la jauge de la commune d'Albi... »

« ...ainsi jugé et prononcé aux parties ledit jour vingt et un germinal de la troisième année de la république française une et indivisible ».



PROCHAINES MANIFESTATIONS

Date et heure	Description	Lieu	Organisateur
Samedi 21 décembre	Concours de belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Mardi 31 décembre	Réveillon	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
2014			
Samedis 4 et 18 janvier à 20h30	Concours de belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Samedi 11 janvier	Bal	Salle de Spectacles	ASDC
Samedis 1 ^{er} et 15 février à 20h30	Concours de belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Samedi 8 février	Loto	Salle de Spectacles	Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)
Vendredi 21 février à 20h30	Loto	Salle de Spectacles	École
Samedi 1 ^{er} mars à 20h30	Bodéga	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 2 mars à 14h	Loto	Salle de Spectacles	ARPA
Samedis 8 et 29 mars à 20h30	Concours de belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Samedi 15 mars	Bal	Salle de Spectacles	ASDC
Dimanche 16 mars à 11h30	Cérémonie du 19 mars 1962	Monument aux Morts	Le Maire et le Conseil municipal
Samedi 22 février	Repas	Salle de Spectacles	Basket Club Cunac Lescure
Dimanche 23 mars	Élections municipales (1^{er} tour)	Salle de Spectacles	
Dimanche 30 mars	Élections municipales (2^{ème} tour)	Salle de Spectacles	



PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX (séance à 20 H 30)

Mercredi 18 décembre 2013

Mercredi 22 janvier 2014

Mercredi 19 février 2014

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE LA COMMUNE DE CUNAC • 10 Grand'Rue - Tél. 05 63 55 13 93. **Courriel** : mairie.cunac@cunac.fr
Directeur de la publication : Jean-Claude de LAPANOUSE - **Rédaction, photos et mise en page**: Commission Communication – Décembre 2013
Impression : Atelier protégé Rebond - 1 chemin de Mayric - Albi - **Tirage** : 690 exemplaires